



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.157/ARSM/L.1
2 avril 1993

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME
Réunion régionale pour l'Asie
Bangkok, 29 mars-2 avril 1993
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DE LA RÉUNION RÉGIONALE POUR L'ASIE
DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Bangkok, 29 mars-2 avril 1993

Rapporteur : M. L. M. Singhvi

TABLE DES MATIÈRES

Paragraphe Page

- I. DÉCLARATION FINALE DE LA RÉUNION RÉGIONALE
POUR L'ASIE DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR
LES DROITS DE L'HOMME
- II. ORGANISATION DE LA RÉUNION RÉGIONALE
 - A. Ouverture de la Réunion régionale
 - B. Élection du bureau
 - C. Adoption de l'ordre du jour et
 - D. Organisation des travaux,
- III. DÉCLARATIONS
- IV. EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À LA
PROTECTION ET À LA PROMOTION DES DROITS DE
L'HOMME, Y COMPRIS APPLICATION DES
INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX
RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME
- V. EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES AUX OBJECTIFS
DE LA CONFÉRENCE MONDIALE QUI REVÊTENT UNE
IMPORTANCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉGION,
Y COMPRIS LES ACTIVITÉS RÉGIONALES ET
NATIONALES D'INFORMATION : UNE PERSPECTIVE
RÉGIONALE
- VI. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DES POUVOIRS
- VII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION RÉGIONALE

Annexes

- I. Ordre du jour
- II. Liste des documents

**I. DÉCLARATION FINALE DE LA RÉUNION RÉGIONALE POUR L'ASIE DE
LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME**

II. ORGANISATION DE LA RÉUNION RÉGIONALE

A. Ouverture de la Réunion régionale

1. La Réunion régionale pour l'Asie de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme s'est tenue à Bangkok du 29 mars au 2 avril 1993, comme l'avait demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 45/155 en date du 18 décembre 1990. Elle a tenu sept séances au cours de la session.
2. Le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme a ouvert la Réunion régionale le 29 mars 1993.
3. Des déclarations ont été faites par le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et par S. E. M. Prasong Soonsiri, ministre des affaires étrangères thaïlandais.
4. Son Excellence M. Chuan Leekpai, Premier Ministre thaïlandais, a prononcé l'allocution d'ouverture.
5. Le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme a fait une déclaration au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
6. Ont assisté à la session les représentants des États, organismes des Nations Unies, institutions spécialisées, organisations intergouvernementales, mouvements de libération, organismes nationaux des droits de l'homme, autres organisations et organisations non gouvernementales ci-après :

États

Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Chine, Chypre, Émirats arabes unis, Fidji, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Japon, Kiribati, Koweït, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam.

Mouvements de libération nationale

Palestine

/...

Observateurs

États représentés par des observateurs

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie.

Institutions spécialisées

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé.

Organisations intergouvernementales

Association des nations de l'Asie du Sud-Est, Commission des Communautés européennes, Organisation internationale pour les migrations, Secrétariat du Commonwealth.

Organismes des Nations Unies

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Organismes nationaux des droits de l'homme

Commission philippine des droits de l'homme, Commissariat parlementaire sri-lankaise pour l'administration.

Organismes des Nations Unies s'occupant des droits de l'homme et organismes apparentés

Comité contre la torture, Comité des droits de l'enfant, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Rapporteur spécial sur la vente des enfants.

Autres organisations et institutions

Comité international de la Croix-Rouge, Lawyers for Human Rights and Legal Aid (LHRLA).

Organisations non gouvernementales

Organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Catégorie I

Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Congrès du monde islamique, Conseil international de l'action sociale, Conseil international des agences bénévoles, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Fédération internationale pour la planification familiale, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU), Mouvement international ATD Quart Monde, Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies.

Catégorie II

All Pakistan Women's Association, Amnesty International, Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, Association internationale d'éducatrices pour la paix mondiale, Association internationale des juristes démocrates, Association juridique de l'Asie et du Pacifique (LAWASIA), Bureau international catholique de l'enfance, Caritas Internationalis, Coalition against the Trafficking in Women, Comité consultatif mondial de la Société des amis (Quakers), Commission des églises pour les affaires internationales du Conseil mondial des églises, Commission internationale de juristes, Communauté internationale Baha'ie, Conférence mondiale des religions pour la paix, Conseil des points cardinaux, Coopération internationale pour le développement et la solidarité, Fédération internationale des droits de l'homme, Fédération internationale des femmes diplômées de l'université, Fédération internationale des journalistes, Fédération mondiale pour la santé mentale, Fonds chrétien pour l'enfance, France Libertés : Fondation Danielle Mitterrand, Human Rights Internet (HRI), International Service for Human Rights, Ligue internationale des droits de l'homme, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Mouvement international de la réconciliation, National Aboriginal and Islander Legal Service Secretariat, Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques, OXFAM, Pax Romana, Pugwash Conferences on Science and World Affairs, Regional Council for Human Rights in Asia, Union internationale des étudiants, Vision mondiale internationale.

Liste

Aliran Kesedaran Negara — Mouvement pour la conscience nationale, Fondation Friedrich Ebert, Forum culturel asiatique pour le développement, Groupement pour les droits des minorités, Université spirituelle mondiale Brahma Kumaris.

Autres organisations non gouvernementales

AGHS Legal Aid Cell, Al-Haq, Alliance des défenseurs des droits des populations autochtones (TABAJ), Alliance philippine des défenseurs des droits de l'homme, Asia Pacific Workers Solidarity Links, Asian Women Human Rights Council (AWHRC), ASIANET — Réseau asiatique pour les droits de l'enfant, Association pour la promotion de la condition féminine, Association de parents de prisonniers politiques, Association pour les droits démocratiques, Association internationale pour la protection des droits de l'homme à Chypre, Association koweïtienne de défense des victimes de guerre, Association chinoise pour l'étude des droits de l'homme, Association des juristes de l'Asie et du Pacifique — Comité des droits de l'homme, Association des membres de la Diète pour la coopération avec l'Organisation des Nations Association japonaise d'assistance et de secours populaires, Association pour la réalisation d'enquêtes sur les écoutes téléphoniques policières, Association des étudiants asiatiques, Association bangladaise pour l'humanisme et l'éthique, Bangladesh Munobadhikar Samannay Parishad, Barreau coréen, Centre contre le travail des enfants, Centre asiatique pour le progrès des peuples, Centre d'information des réfugiés indochinois, Centre de documentation Cordillera pour les droits des populations autochtones, Centre pour les études sur les femmes et le développement, Centre palestinien d'information sur les droits de l'homme, Centre pour la conscientisation des groupes tribaux, Centre pour la recherche et les services de documentation socio-juridiques, Centre pour l'étude des droits de l'homme, Coalition pour la paix et le développement, Comité bouddhiste pour les droits de l'homme, Comité pour le rétablissement des droits de l'homme dans l'ensemble de Chypre, Comité asiatique pour la paix-solidarité et droits de l'homme, Commission bangladaise des droits de l'homme, Commission pakistanaise des droits de l'homme, Conseil coréen pour les femmes réduites à l'asservissement sexuel par le Japon, Dalit Liberation Education Trust, DCI-CORE Group (Sri Lanka), Droits et Humanité, Éducation des femmes en vue de leur promotion et de leur habilitation. Équipe pour l'établissement de la vérité sur les travailleurs forcés coréens, Équipe pour les détenus aux Philippines, Familles de victimes de disparition involontaire, Fédération pan-nippone du mouvement pour l'émancipation des Buraku, Fédération japonaise des barreaux, Femmes vivant sous la Loi musulmane,

Fondation Droit et Société, Fondation Malik Ghulam Jilani pour les droits de l'homme (Fondation Jilani), Fondation des amis des femmes, Fondation pour les femmes, Forum pour la protection des droits de l'homme, Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement, Forum des peuples de l'Asie et du Pacifique pour la paix et le développement, Front de salut pour la réunification démocratique de la Corée, GABRIELA, Gonoshahajjo Sangstha, Groupe coréen pour les droits, Groupe d'action médical, Halte à la torture en Corée, INFORM — Information Monitor, Institut de recherches pour l'émancipation des Buraku, Institut international pour les droits de l'homme, l'environnement et le développement, Institut des droits de l'homme dans le contexte international, Juristes pour les droits de l'homme et le développement, KAMP (Fédération philippine des populations autochtones), Land and Water Establishment for Studies and Legal Services, Ligue coréenne des droits de l'homme dans le contexte international, Mouvement du tiers monde contre l'exploitation des femmes, Mouvement oecuménique pour la justice et la paix, Mouvement sri-lankais des droits civils, Organisation pour la défense des victimes de la violence, Pacte pour les populations autochtones asiatiques, Partenariat pour le développement humain — Mindanao, Projet thaïlandais en faveur de la culture et du développement des ethnies montagnardes, Réseau tiers monde, Réseau d'ONG coréennes pour la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme, Service jésuite pour les réfugiés, Société d'action sociale du Karnataka, Suara Rakyat Malaysia, Unies dans le domaine des droits de l'homme, Union japonaise pour les libertés civiles, Union pour la liberté civile.

7. On trouvera à l'annexe II du présent rapport la liste des documents dont était saisie la Réunion régionale pour l'Asie.

B. Élection du bureau

8. À sa première séance, le 29 mars 1993, la Réunion régionale a élu le bureau suivant:

Président : M. Pracha Guna-Kasem (Thaïlande)

Vice-Présidents : M. Ahmad Al-Haddad (Bahreïn)

M. Lyonpo Dawa Tsering (Bhoutan)

M. Yongjian Jin (Chine)

M. Mohammad Javad Zarif (République islamique d'Iran)

M. Yutaka Yoshizawa (Japon)

M. Khalid Mahmood (Pakistan)

Vice-Président/Rapporteur : M. L. M. Singhvi (Inde)

C. Adoption de l'ordre du jour et du règlement intérieur

9. À la 2ème séance, le 29 mars 1993, la Réunion régionale était saisie de son ordre du jour provisoire (A/CONF.157/ASRM/1).

10. À la même séance, le Président a présenté les amendements ci-après proposés par le bureau :

- a) À la fin du libellé du point 4 de l'ordre du jour provisoire, ajouter ", y compris la constitution d'un comité des pouvoirs";
- b) Point 6, après "région" ajouter "y compris les activités régionales et nationales d'information : une perspective régionale";
- c) Remplacer le point 7, intitulé "Examen des activités régionales et nationales d'information sur la Conférence mondiale et son processus préparatoire" par un nouveau point.

11. L'ordre du jour provisoire, sous sa forme modifiée, a été adopté sans être mis aux voix. On en trouvera le texte en annexe.

12. À la même séance, la Réunion régionale a adopté le règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, en tenant compte de la décision PC.3/2, prise par le Comité préparatoire à sa troisième session relativement à la participation de représentants d'organisations non gouvernementales aux réunions régionales (A/CONF.157/PC/54, annexe II).

D. Organisation des travaux, y compris la constitution d'un comité des pouvoirs

13. À la 2ème séance du Comité des pouvoirs, le 29 mars 1993, la Réunion régionale a décidé, sur la recommandation du bureau, d'adopter son programme de travail.

14. À la même séance, la Réunion régionale a décidé, sur la recommandation du bureau, de constituer un comité de rédaction. Elle a nommé M. Mohammad Javad Zarif (République islamique d'Iran) président de ce Comité. Le Comité de rédaction a tenu 5 séances du 30 mars au 1er avril 1993.

15. À sa sixième séance, le 31 mars 1993, le Président de la Réunion régionale a annoncé que le Comité des pouvoirs serait composé comme suit : M. N. Karoua (Kiribati), M. Doo Byong Shim (République de Corée), M. Khalid Abou Hadid (République arabe syrienne), M. B. A. B. Goonetilleke (Sri Lanka), M. Ngoc Bao Lam (Viet Nam).

16. Le 1er avril 1993, le Comité des pouvoirs s'est réuni et a élu président M. N. Karoua. Il a examiné les pouvoirs des représentants des 34 États qui participaient à la Réunion régionale.

III. DÉCLARATIONS

17. Des déclarations¹ sur les points 5 et 6 ont été faites par les représentants des États suivants : Bahreïn (4ème), Bangladesh (6ème), Chine (3ème), Chypre (5ème), Fidji (3ème), Inde (3ème), Indonésie (2ème), Iran (République islamique d') (5ème), Japon (3ème), Koweït (6ème), Malaisie (3ème), Mongolie (6ème), Myanmar (5ème), Népal (4ème), Pakistan (5ème), Philippines (2ème), République arabe syrienne (5ème), République de Corée (4ème), République démocratique populaire lao (6ème), République populaire démocratique de Corée (5ème), Singapour (4ème), Sri Lanka (3ème), Thaïlande (3ème, 4ème et 5ème), Viet Nam (3ème).

18. Le représentant de la Palestine a aussi fait une déclaration (2ème).

19. Ont également fait des déclarations les observateurs des pays ci-après : Australie (5ème), Autriche (6ème), Canada (3ème), Danemark (au nom de la Communauté européenne) (4ème), Etats-Unis d'Amérique (5ème), Norvège (6ème), Nouvelle-Zélande (6ème), Saint-Siège (5ème), Tunisie (3ème).

20. L'observateur de la Commission philippine des droits de l'homme a fait une déclaration (2ème).

21. L'observateur de l'Organisation internationale du travail a également fait une déclaration (3ème).

22. Ont également fait des déclarations les observateurs du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (3ème), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (5ème) et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (5ème).

23. Les observateurs du Comité contre la torture et du Comité des droits de l'enfant ont aussi fait des déclarations (6ème).

24. Le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme (6ème) sur la vente des enfants a fait une déclaration.

¹ Entre parenthèses figurent les numéros des séances correspondantes.

25. Les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après ont fait des déclarations : AGHS Legal Aid Cell (5ème), Al-Haq (6ème), Aliran Kesedaran Negara — Mouvement pour la conscience nationale (6ème), Alliance philippine des défenseurs des droits de l'homme (2ème), Amnesty international (2ème), Asian Women Human Rights Council (4ème), ASIANET-Réseau asiatique pour les droits de l'enfant (4ème), Asia Pacific Workers Solidarity Links (2ème), Association chinoise pour l'étude des droits de l'homme (3ème), Association koweïtienne de défense des victimes de guerre (5ème), Association bangladaïshi pour l'humanisme et l'éthique (4ème), Association internationale des juristes démocrates (2ème), Association juridique de l'Asie et du Pacifique (2ème), Association de parents de prisonniers politiques (3ème), Association des membres de la Diète pour la coopération avec les Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme (4ème), le Centre pour l'étude des droits de l'homme (4ème), Centre palestinien d'information sur les droits de l'homme (6ème), Centre contre le travail des enfants (5ème), Coalition against the Trafficking in Women (6ème), Comité asiatique pour la paix — Solidarité et droits de l'homme (6ème), Commission pakistanaïse des droits de l'homme (4ème), Commission des églises pour les affaires internationales du Conseil mondial des églises (2ème), Commission internationale de juristes (2ème), Confédération internationale des syndicats libres (2ème), Conférence mondiale sur la religion et la paix (5ème), Dalit Liberation Education Trust (5ème), Équipe pour les détenus aux Philippines (3ème), Familles de victimes de disparition involontaire (6ème), Fédération internationale des droits de l'homme (4ème), Fédération internationale pour la planification familiale (3ème), Femmes vivant sous la loi musulmane (6ème), Fondation Droit et Société (2ème), Fondation Malik Ghulam Jilani pour les droits de l'homme (5ème), Forum culturel asiatique pour le développement (4ème), Forum des peuples de l'Asie et du Pacifique pour la paix et le développement (6ème), Forum Asie-Pacifique pour les femmes, le droit et le développement (4ème), Gabriela (4ème), Groupe d'action médicale (6ème), Halte à la torture en Corée (5ème), Human Rights Internet (2ème), Inform — Information Monitor (4ème), Institut international pour les droits de l'homme, l'environnement et le développement (2ème), Land and Water Establishment for Studies and Legal Services (6ème), Ligue internationale des droits de l'homme (4ème), Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (4ème), Mouvement sri-lankais pour les droits civils (4ème), Mouvement international de la réconciliation (2ème), Mouvement international ATD Quart Monde (5ème), Mouvement oecuménique pour la justice et la paix (6ème), National Aboriginal and Islanders Legal Service Secretariat (4ème), OXFAM (6ème), Réseau d'ONG coréennes pour la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme (4ème), Réseau tiers-monde (6ème), Suara Rakyat Malaysia (6ème),

/...

Union japonaise pour les libertés civiles (6ème), Université spirituelle mondiale Brahma Kumaris (5ème).

26. Des déclarations communes ont été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales suivantes : Centre pour l'étude des droits de l'homme, Mouvement sri-lankais pour les droits civils (4ème) et Coalition pour la paix et le développement (au nom de toutes les organisations non gouvernementales ayant participé au Forum Asie-Pacifique des ONG, qui a eu lieu à Bangkok du 26 au 28 mars 1993) (2ème).

IV. EXAMEN DES QUESTIONS CONCERNANT LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS L'APPLICATION DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

27. À ses 2ème à 6ème séances, du 29 au 31 mars 1993, la Réunion régionale a examiné le point 5 de l'ordre du jour.

28. On trouvera aux paragraphes 17 à 26 de la section III la liste des membres, observateurs et organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations au titre du point 5.

29. La Réunion régionale était saisie des documents ci-après :

Rapport du Secrétaire général — Instruments et institutions régionaux relatifs aux droits de l'homme (A/CONF.157/ASRM/2)

Rapport du Secrétaire général — Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (E/CN.4/1993/33)

Rapport du Secrétaire général — Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme, y compris le Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (E/CN.4/1993/61)

Document établi par l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) (A/CONF.157/PC/61/Add.11)

Rapport du Secrétaire général — Le nouvel ordre humanitaire international (A/47/352)

Note du Secrétaire général — Examen d'ensemble des orientations des activités opérationnelles du système des Nations Unies (A/47/419/Add.1)

Note verbale en date du 4 février 1993, sous couvert de laquelle la Mission permanente de la Ligue des États arabes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a transmis au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme le rapport et les recommandations adoptés par le Comité permanent arabe pour les droits de l'homme à sa onzième session, tenue au Caire du 10 au 14 janvier 1993 (E/CN.4/1993/90)

**V. EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES AUX OBJECTIFS
DE LA CONFÉRENCE MONDIALE QUI REVÊTENT UNE
IMPORTANCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉGION,
Y COMPRIS LES ACTIVITÉS RÉGIONALES
ET NATIONALES D'INFORMATION :
UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE**

30. La Réunion régionale a examiné le point 6 de l'ordre du jour lors de ses 2^{ème} à 6^{ème} séances, du 29 au 31 mars 1993.

31. On trouvera aux paragraphes 17 à 26 de la section III la liste des membres, observateurs et organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations au titre du point 6.

32. La Réunion régionale était saisie des documents suivants :

Note du secrétariat — Deuxième atelier Asie-Pacifique sur les droits de l'homme, Jakarta, 26-28 janvier 1993 (A/CONF.157/ASRM/3)

Note du secrétariat — Déclaration présentée par les organisations non gouvernementales s'occupant des droits de l'homme en Asie (A/CONF.157/PC/63/Add.5)

Rapport de la Réunion régionale pour l'Afrique de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (A/CONF.157/AFRM/14-A/CONF.157/PC/57)

Rapport de la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (A/CONF.157/LACRM/15-A/CONF.157/PC/58)

Rapport du Secrétaire général — Programme d'information concernant la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et ses préparatifs et couverture de ces événements (A/CONF.157/PC/44)

VI. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DES POUVOIRS

33. À sa 7ème séance, le 2 avril 1993, la Réunion régionale a pris note du rapport du Comité des pouvoirs (A/CONF.157/ASRM/6).

VII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION RÉGIONALE

34. La Réunion régionale a examiné le point 8 de son ordre du jour à sa 7ème séance, le 2 avril 1993.

35. Elle était saisie du rapport du Comité de rédaction (A/CONF.157/ASRM/7) contenant un projet de déclaration finale proposé pour adoption.

36. Le projet de la déclaration finale a été adopté sans vote.

37. On trouvera en section I le texte de la déclaration finale.

38. À la même séance, la Réunion régionale a adopté sans le mettre aux voix le projet de rapport de la Réunion régionale pour l'Asie de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (A/CONF.157/ASRM/L.1).

- - - - -